

Thasos

Jean-Jacques Maffre, Jacques-Y Perreault, Francine Blondé, Arthur Muller, Dominique Mulliez, Jacques Des Courtils, Anne Pariente, Michèle Brunet

Citer ce document / Cite this document :

Maffre Jean-Jacques, Perreault Jacques-Y, Blondé Francine, Muller Arthur, Mulliez Dominique, Des Courtils Jacques, Pariente Anne, Brunet Michèle. Thasos. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 110, livraison 2, 1986. pp. 790-812;

doi : <https://doi.org/10.3406/bch.1986.6799>

https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1986_num_110_2_6799

Fichier pdf généré le 08/11/2022

destinés à en abaisser le niveau, on doit en restituer un troisième pour atteindre le niveau indiqué par la fouille de 1980, et, si l'on suppose la pente constante, un quatrième vers l'extrémité Ouest du bâtiment. Si l'on considère, comme il va de soi, que l'épistyle était horizontal, ce stylobate à cinq paliers impose à l'ordre dorique un allongement progressif de l'Est vers l'Ouest, selon un dispositif sans exemple. Cela peut expliquer les proportions un peu étranges de l'ensemble ainsi obtenu où le rez-de-chaussée paraît écrasé par l'étage dans la partie Est, tandis que la partie centrale, dans l'axe du marché, étonne moins ; il est vrai que l'on avait surtout des vues obliques sur cet ensemble. D'autre part, il y a discordance entre le niveau du plancher de l'étage, restitué d'une façon certaine, et le sol intérieur du portique **14** donnant sur la cour : la dénivellation atteint 1 m et ne peut être commodément compensée ; de plus, la puissance du mur de fond des boutiques fait douter qu'il ait été percé. Ces deux constatations rendent difficile d'expliquer comment l'on accédait à l'étage du portique donnant sur la rue : peut-être faut-il chercher un escalier dans les boutiques extrêmes.

THASOS

1. — Artémision : péribole carré

par Jean-Jacques MAFFRE

Dans la suite des opérations de vérification et de nettoyage menées au cours des dernières années en ce secteur¹, on a procédé en 1985 à une exploration en profondeur et à un sondage, l'une à l'intérieur de l'angle Est du péribole (carrés B 11-12/C 11-12 du quadrillage défini en 1975²), l'autre dans les abords Sud-Ouest de ce péribole (carré de 2 × 2 m, dans l'angle Nord de D 19). Les travaux ont duré deux semaines, du 19 au 30 août, avec six ouvriers ; ils ont été effectués avec la collaboration d'O. Bopearacochi, de Fr. Capdeville et d'Y. Morizot.

En B 11-12/C 11-12, on a poursuivi la fouille de l'emplacement occupé jusqu'en 1975 par une maison moderne, la maison Psaltis³, au Sud du petit mur d'orientation Est-Nord-Est/Ouest-Sud-Ouest dégagé en 1977 et 1983⁴. Le rocher, qui affleurerait déjà par endroits et sur lequel prenaient appui les fondations de la maison moderne (**fig. 1**), présente ici de profondes anfractuosités qu'il ne nous a pas été possible de fouiller toutes, faute de temps ; en B 11, notamment, on a dû s'arrêter à peu près au niveau du bloc d'angle du péribole coté 13,02 (**fig. 2**, au fond, à g.). En C 11, on a mis au jour les vestiges d'un petit mur perpendiculaire vers le Sud à celui d'orientation Est-Nord-Est/Ouest-Sud-Ouest signalé ci-dessus (**fig. 2**) ; l'angle des deux murs n'a pas été nettement dégagé, et le nouveau mur n'est bien visible qu'à partir d'environ 0,30 m au Sud de l'ancien ; il s'interrompt, dans son état actuel de conservation, au bout d'environ 1,40 m plus au Sud, au contact de la face oblique d'un des rochers (**fig. 3**).

La céramique trouvée dans ce secteur est incomparablement plus pauvre que celle qui avait été recueillie en D 11-12, au Nord du mur d'orientation Est-Nord-Est/Ouest-Sud-Ouest ; en outre, elle témoigne, par son caractère hétéroclite (mélange, au même niveau, de fragments datables entre le VII^e s. av. J.-C. et l'époque moderne), de graves perturbations dues peut-être aux tranchées exploratoires menées dans cette zone au début de ce siècle⁵. On signalera toutefois un aryballe piriforme protocorinthien à décor subgéométrique, ainsi que quelques rares fragments de vases orientalisants et de menus débris d'objets en os et en bronze.

Le sondage pratiqué en D 19 a été poussé jusqu'au sol vierge, ici en pente d'Est en Ouest et atteint à une profondeur variant entre environ 1,50 et 1,80 m par rapport au sol moderne (cotes 10,65/10,20) (**fig. 4**). On n'a malheureusement rencontré que des terres de remblai, sans doute remises en place après des fouilles menées à la hâte au début de ce siècle (cf. n. 5). Car ces terres contenaient, à côté d'objets modernes (clous en fer notamment), de nombreux fragments de céramique s'échelonnant entre le VII^e s. av. J.-C. et l'époque romaine impériale, ainsi que quelques débris de figurines en terre cuite archaïques, classiques et hellénistiques. Les

(1) Voir en dernier lieu *BCH* 108 (1984), p. 869.

(2) Voir le plan publié dans le *BCH* 100 (1976), p. 775, fig. 13.

(3) Voir à ce sujet les *BCH* 100 (1976), p. 774, 102 (1978), p. 829 et 108 (1984), p. 869.

(4) Voir *BCH* 108 (1984), p. 872 (en haut).

(5) Voir notamment A. J. Reinach, *CRAI* 1912, p. 30-43.

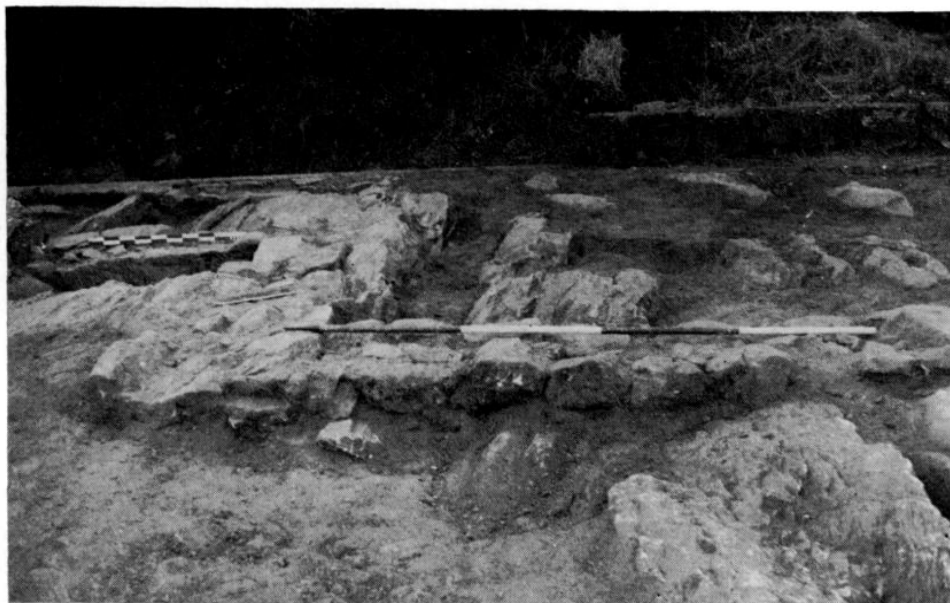


Fig. 1. — Angle Est du péribole carré : fondations de la maison Psaltis.



Fig. 2. — *Idem* : vue d'ensemble de la fouille (du Nord-Nord-Ouest) après la mise au jour du mur d'orientation Est-Nord-Est/Ouest-Sud-Ouest (au premier plan) et du mur perpendiculaire ; à g., mur Nord-Est du péribole carré.

céramiques attiques et corinthiennes étaient les plus nombreuses, avec en particulier un alabastré de style protocorinthien subgéométrique presque intact et des tessons de coupes attiques à figures noires. Mais le fragment le plus intéressant, sur lequel on reconnaît une tête de taureau traitée dans le style orientalisant, est sans doute de fabrication locale (fig. 5). On a aussi récupéré de menus fragments d'os et d'ivoire travaillés (fibules, petit manche), et surtout une très fine plaquette en ivoire fragmentaire (hauteur conservée : 4,5 cm) découpée en forme de figure féminine drapée (fig. 6) ; les détails intérieurs en sont soigneusement gravés ; cet objet exceptionnel doit dater de la fin de l'époque archaïque.

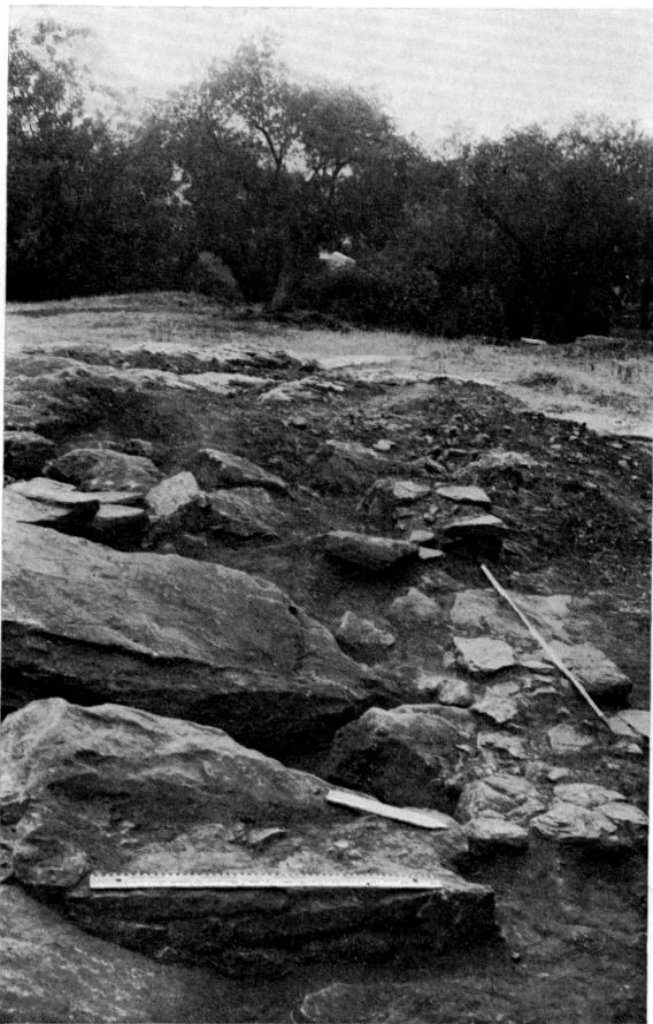


Fig. 3. — *Idem* : détail des deux murs perpendiculaires (du Nord-Est).

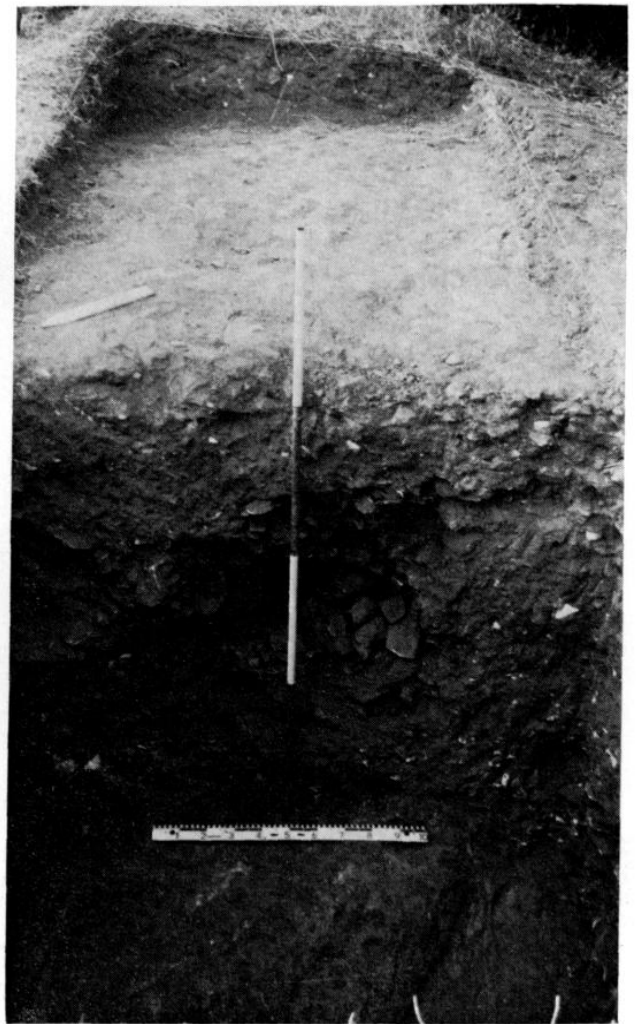


Fig. 4. — D 19 : sondage profond mené jusqu'au sol vierge (du Nord-Ouest).



Fig. 5. — Fragment d'amphore orientalisante (ca 1:1).



Fig. 6. — Plaquette fragmentaire en ivoire (2:1). ->

2. — Abords orientaux de l'Artémision

par Jacques Y. PERREAULT

Cette année a commencé la fouille des abords orientaux de l'Artémision, limitée au Nord par la rue antique montant à l'acropole, à l'Est par un mur de terrasse moderne, au Sud et à l'Ouest par le chantier de l'Artémision et son secteur occidental.

La fouille a eu lieu du 5 au 30 août avec 9 ouvriers. Elle s'est concentrée le long du mur de terrasse moderne et de la rue antique bordant le secteur au Nord ; trois carrés ont été ouverts. Mona Laflamme, stagiaire, a assisté l'auteur du présent rapport durant toute la campagne. Tony Koželj a implanté le quadrillage et relevé le plan (fig. 7). Olivier Picard a identifié les monnaies.

A) LE BÂTIMENT PALÉOCHRÉTIEN.

En R 10 (fig. 8), sous une épaisse couche de destruction, est apparu le mur A, suite du mur C' de S 11⁶. Ce mur fait retour vers l'Est-Sud-Est à l'angle Nord-Est de Q 10 pour former un bâtiment orienté Nord-Nord-Est/Sud-Sud-Ouest. Construit avec des blocs rectangulaires taillés de dimensions variables, dont plusieurs sont des remplois, il est large de 0,65 m et a été dégagé sur une hauteur de 1,30 m. Il comporte deux parements stuqués avec remplissage de pierrailles et de mortier.

Contre le parement Est de A s'accrochent deux murs perpendiculaires. Le premier, C, dont seule l'assise supérieure s'engage dans le mur A, se trouve en partie dans la berme R-S 10 et a été dégagé sur 1,40 m de haut. Son parement Sud est très bien appareillé avec, notamment, quelques blocs architecturaux de remplois. Le second, D, est un ajout tardif plus fruste, large de 0,55 m et conservé sur six assises constituées de deux parements de moellons liaisonnés au mortier ; il est posé sur deux assises de fondations. Une ouverture, large de 0,50 m, a été pratiquée à l'Est mais le seuil a disparu.

Le sol Est de ce bâtiment a été identifié à 8,02 m. Les éléments de datation absolue font défaut, mais le matériel céramique (Late Roman C ware, tessons côtelés) et la découverte dans la couche de destruction de deux fragments d'une plaque de chancel de la première moitié du VI^e siècle ap. J.-C., fournissent quelques indices sur la période d'occupation de l'édifice. Ces deux fragments (fig. 11) appartiennent à une plaque de chancel découverte dans le même secteur au début du siècle et qui se trouve maintenant au musée d'Istanbul⁷. Quant à la fonction du bâtiment, ce premier examen des trouvailles semble indiquer qu'il s'agit du monastère partiellement dégagé lors des fouilles de 1911⁸.

Dans le carré Q 10 (fig. 8) un long mur, B, dans l'alignement du mur A, bute contre celui-ci à son angle Sud-Ouest. Constitué de deux parements entièrement stuqués comblés avec de la pierraille et des tuiles, il est large de 0,65 m et est conservé sur une hauteur de 0,70 m. Il repose sur plusieurs assises de fondations (0,80 m de haut) en petits moellons. Au Nord, un passage large de 1,20 m a été ménagé, avec trois pierres posées sur la semelle en guise de seuil. Au Sud, un arc de décharge, construit avec des plaques rectangulaires d'argile, se place au-dessus d'un égout partiellement dégagé en 1980⁹ et dont la suite a été mise au jour de part et d'autre de B. Cet égout, plus étroit au contact de la voûte (0,80 m) qu'au Sud-Ouest (0,95 m), a été dégagé sur une hauteur de 0,95 m et les dalles rectangulaires qui recouvrent l'hydragogue sont toutes des remplois (seuil, dallage de rue, bloc architectural, etc.).

B) LES ÉTATS ANCIENS.

On a constaté au moins quatre états antérieurs à la construction du bâtiment paléochrétien, s'échelonnant au plus tôt du V^e siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du IV^e siècle ap. J.-C., mais encore ici, la faible extension de la fouille ne permet aucune datation absolue :

- En Q 10, le retour du mur A s'appuie sur deux murs plus anciens :
- L'état intermédiaire n'est attesté que par deux assises de moellons de gneiss mais on doit lui associer

(6) Cf. BCH 106 (1982), p. 660, § 2.1 et fig. 11.

(7) Cf. T. MACRIDY bey, JAI XXV (1912), p. 18, n° 2 ; p. 16-17, fig. 11-12 ; mentionné par A.-J. REINACH, CRAI 1912, p. 234.

(8) Cf. A.-J. REINACH, op. cit., p. 234-235.

(9) Cf. BCH 105 (1981), p. 935-36 et fig. 9, carrés J6 et J7.



Fig. 8. — Carrés R 10 et Q 10, vers l'Est.



Fig. 9. — Carré Q 10 : le caniveau, vers le Sud.

deux murets dégagés au Sud-Est : le premier, orienté Est-Ouest, le second, très probablement le retour du précédent mais l'angle a disparu, Nord-Sud, longeant le parement Est de B. Ces deux murets n'étaient conservés que sur une assise de moellons non liés. Le sol correspondant à ces structures a été coté à 7,74 m/7,68 m.

— De l'état ancien n'a été dégagé que l'assise supérieure, retrouvée de part et d'autre de B. Elle est constituée de blocs rectangulaires en marbre très bien appareillés sans liant. Peut-être devons-nous associer à cet état un petit caniveau (**fig. 9**), de forme demi-circulaire, mis au jour à l'Est du mur B à 7,12 m et passant sous les fondations de ce dernier. Construit sur une seule assise de moellons de gneiss et de marbre, il est large de 0,65 m.

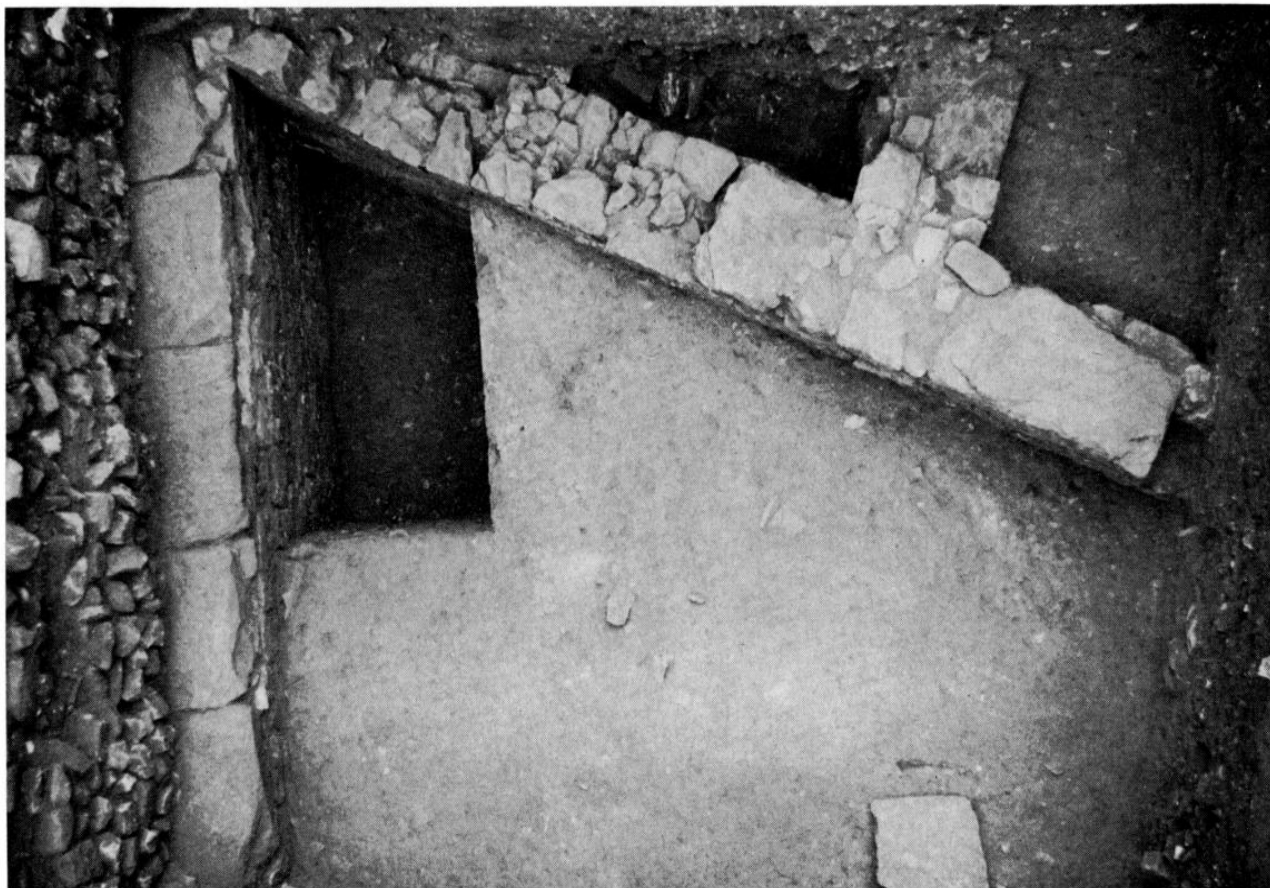


Fig. 10. — Carré S 9, vers le Nord.

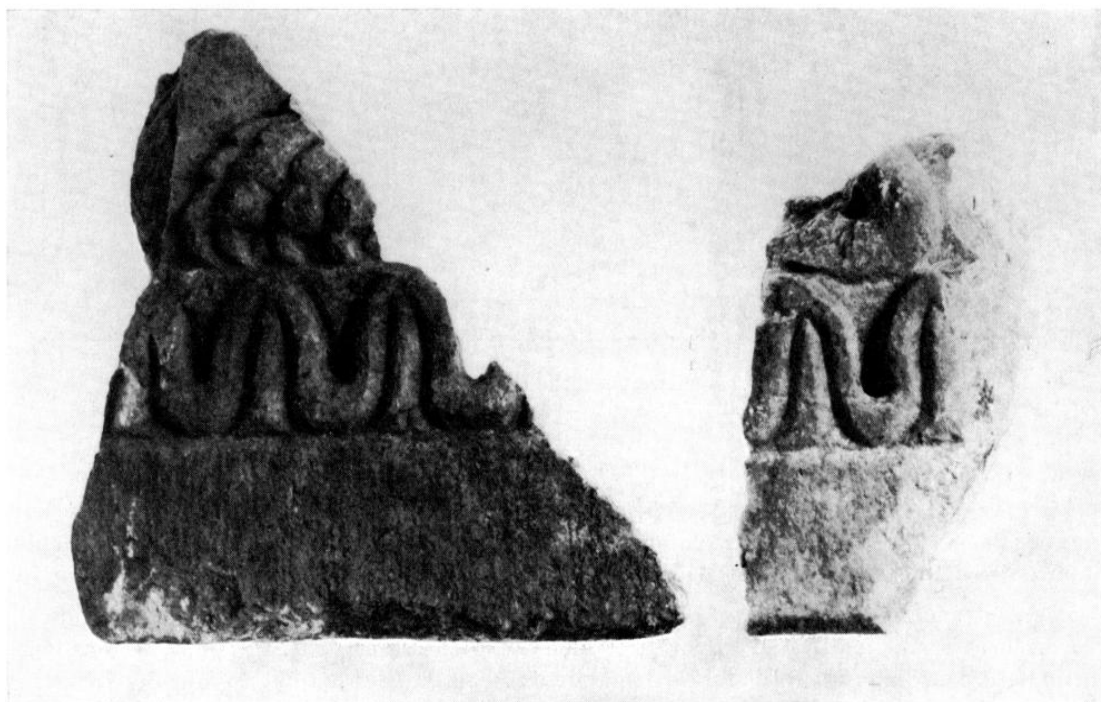


Fig. 11. — Fragments d'une plaque de chancel.

— En R 10, immédiatement sous le sol Est du bâtiment paléochrétien, et coupé à plusieurs endroits lors de sa construction, a été mis au jour un mur, E, légèrement décalé vers l'Est par rapport au mur A. Large de 0,50 m, il est stuqué sur les deux faces et a été fouillé sur 5 assises de moellons. La fouille s'est arrêtée au niveau de son sol Est, à 7,71 m, posé sur la semelle du mur. Il est possible que ce mur soit en relation avec l'état intermédiaire du retour de A dans Q 10, ainsi qu'avec deux autres murs, F et H, dégagés à l'Ouest de R 10, mais il faudra attendre la fouille de la berme Q-R 10 pour vérifier cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, on doit lui associer la découverte d'un foyer rectangulaire, G, large de 0,75 m et long de 1,10 m, dégagé immédiatement au centre-Ouest du mur A. Construit avec une seule assise de pierres, ce foyer était relié à D par une dalle de gneiss, toujours en place dans le mur A, qui bute contre son parement Ouest.

Le mur F, orienté Nord-Nord-Est/Sud-Sud-Ouest, a été dégagé sur deux assises de moellons. Sa largeur varie de 0,45 m au Nord à 0,50 m au Sud et il est constitué de deux parements sans comblement. Au Sud-Ouest du carré il rejoint le mur H qui, lui, est de bien meilleure qualité. Dégagé sur quatre assises de petits moellons rectangulaires taillés, il comporte deux parements sans remplissage interne et aucune trace de mortier n'a été relevée. Orienté Ouest-Nord-Ouest/Est-Sud-Est, il est dans le prolongement du retour du mur A. A sa jonction avec la berme Sud, il forme un arrondi, correspondant probablement à l'emplacement d'une porte. La fouille s'est arrêtée sur le sol supérieur de cet état.

— Dans le carré S 9 (**fig. 10**), deux états ont été reconnus. Sous deux épaisses couches de remblais et de terre alluvionnaire séparées par un éboulis de pierres et une couche de destruction, trois murs ont été mis au jour. Du mur M, orienté Nord-Nord-Est/Sud-Sud-Ouest, ne subsistent que quatre assises au Nord et trois au Sud. Large de 0,55 m, il est constitué de deux parements de moellons avec remplissage de pierrailles et mortier. Il comporte un retour, N, possédant un seuil légèrement surélevé et dont les 2 assises supérieures s'engagent dans son parement Est.

— Le mur M bute contre le mur P, orienté Est-Ouest et qui borde l'extrémité Sud de la rue de l'acropole. Appareillé avec des moellons rectangulaires, mais dont l'assise supérieure est constituée de plaques de gneiss, il a été dégagé sur 1,25 m dans un sondage à l'angle Nord-Est du carré.

— Dans ce même sondage est apparu un état antérieur à M. La phase ancienne de ce mur comporte quatre assises de pierres rectangulaires taillées sans lien de mortier. La fouille s'est arrêtée sur le sol correspondant à cette phase (5,60 m) posé directement sur la semelle du mur, et recouvert d'un remblai homogène du ^{ve} siècle av. J.-C.

Les prochaines campagnes devraient permettre d'établir les relations entre ces différents états et de préciser leur datation.

3. — Terrain Valma

par Francine BLONDÉ, Arthur MULLER et Dominique MULLIEZ

La campagne de fouilles 1985 s'est déroulée du 15 juillet au 14 août, avec 12 puis 3 ouvriers et la collaboration de J.-Y. Marc, stagiaire. T. Koželj a effectué plans et relevés, O. Picard a identifié les monnaies. Les timbres amphoriques ont été confiés à Y. Garlan et M. Debidour pour étude. Parallèlement à la fouille, une recherche en archéobotanique a été conduite par G. Willcox.

La campagne de sondages commencée en 1984, qui visait à établir les relations stratigraphiques entre les diverses constructions de la place au Nord du Passage des Théores, a été achevée cette année (sondages II à VIII : cf. **fig. 12**) ; un autel archaïque a été mis au jour à cette occasion (sondage III-Est + sondage VIII). On a également achevé la fouille du puits rond. En fin de campagne, tous les sondages ont été remblayés, ainsi qu'une partie de la fosse du puits rond. On a enfin procédé à quelques travaux de présentation : sur la bordure Nord de l'espace fouillé, un muret a été construit afin de soutenir le canal d'évacuation des thermes de la maison paléochrétienne (cf. *BCH* 107 [1983], p. 864, fig. 2).

Dans les paragraphes qui suivent, on supposera connues du lecteur les grandes lignes du rapport publié dans le *BCH* 109 (1985), p. 874-881.

1. L'AUTEL ARCHAÏQUE (**fig. 13**).

1.1. Un autel *in antis*, de dimensions réduites (3,20 m × 1,45 m) a été mis au jour sur la bordure orientale de l'espace fouillé (extrémité Est du sondage III + sondage VIII). Construit et utilisé au ^{vi}e siècle, cet autel

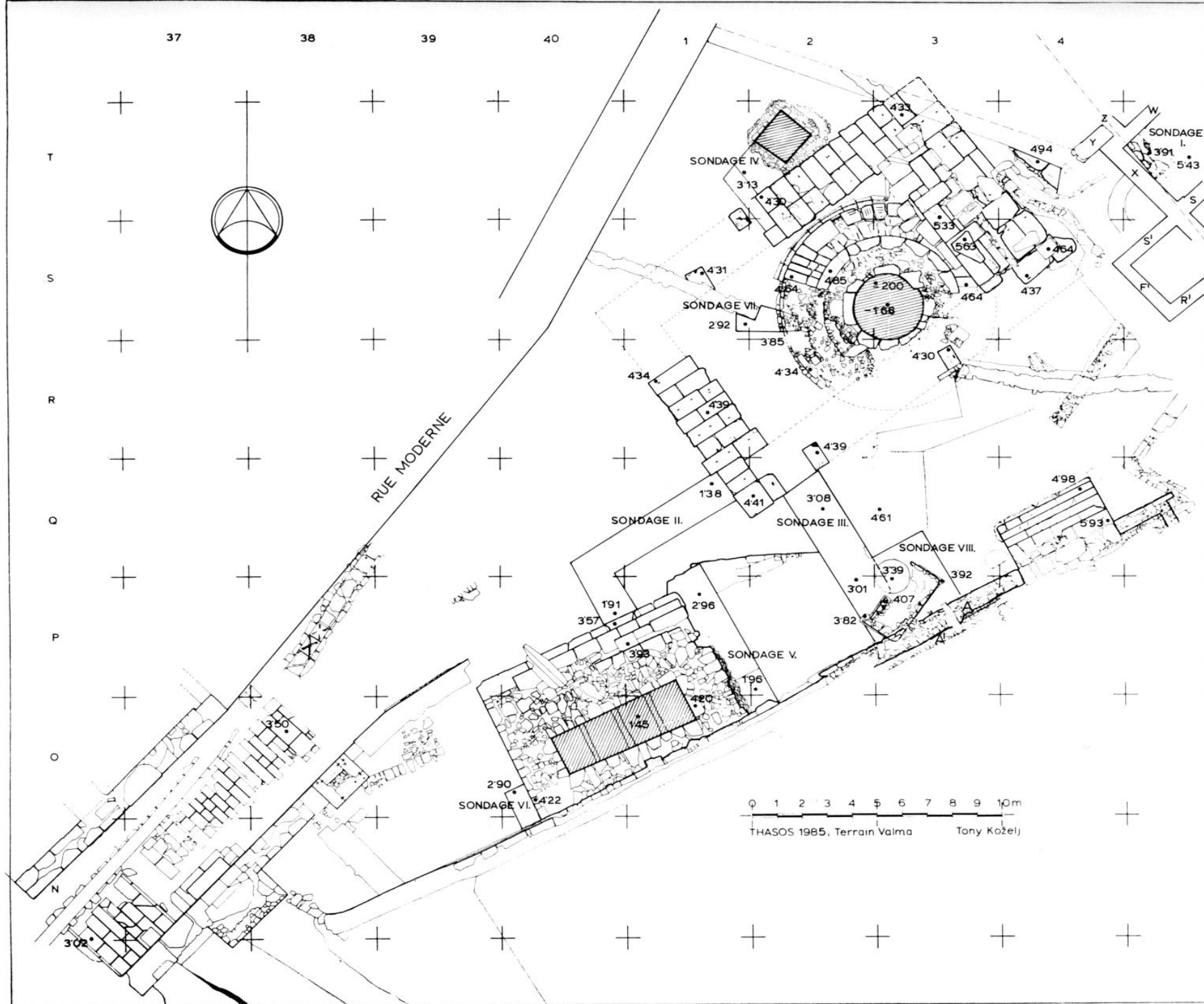


Fig. 12. — L'espace public au Nord du Passage des Théores. Plan d'ensemble (T. Koželj).

présente des parois soigneusement appareillées en petits moellons de marbre, sur une assise de gneiss formant une étroite semelle. Les angles du côté Est présentent un arrondi. Le blocage intérieur de l'autel, constitué de pierres très tassées, ne contenait que de très rares tessons non identifiabiles.

1.2. Le sol en rapport avec cet autel est constitué d'une terre fine, ocre à grise, épaisse de 10 à 30 centimètres ; il présente une légère pente vers le Sud-Ouest (cote *ca* 3,75 en sondage III, 3,50 en sondage VII et 3,50 à 3,20 en sondage II). Un sol plus ancien, constitué d'un empierrement compact, a été repéré dans les sondages II et III, 50 centimètres environ sous le sol en rapport avec l'autel.

1.3. Ce monument a subi plusieurs destructions, notamment lorsque fut creusé, au début du v^e siècle, le puits rectangulaire voisin. Enfouie à ce moment, la ruine n'en a pas moins subi ensuite d'autres altérations : dans le courant du v^e siècle, une fosse circulaire a traversé le côté Ouest de l'autel ; la construction du mur de terrasse A au iv^e siècle et le recréusement général auquel on procéda dans le secteur à l'époque impériale achevèrent de le ruiner.

2. LE PUITS RECTANGULAIRE.

2.1. L'étude de l'ensemble de la place publique nous a amenés à reprendre l'examen du puits rectangulaire fouillé par Fr. Croissant en 1965¹⁰. Les sondages II (commencé en 1984 : *cf.* BCH 109 [1985], p. 479, § 1.4), V et VI pratiqués contre la superstructure du puits, ainsi que le sondage III, ont permis de reconnaître sur trois côtés l'extension du creusement nécessaire pour la construction de la fosse. Ce creusement a été effectué à partir du sol en relation avec l'autel archaïque précédemment décrit.

La fosse du puits a été construite avec un soin particulier, comme l'atteste, du côté Nord en tout cas (sondage V), l'aspect du revers de la maçonnerie, épaisse ici d'environ 1,80 m. Dans la partie profonde (de 1,96 — cote d'arrêt arbitraire — à 2,70), cette maçonnerie est assisée et même parementée ; dans la partie haute (de 2,70 à 4,10), elle reste assisée, mais n'est plus parementée et présente un fruit prononcé.

2.2. Le creusement réalisé pour la construction de la fosse du puits est remblayé, dans le fond, d'une terre sombre et sableuse et, dans le haut, d'une argile rouge sombre extrêmement compacte, qui vient combler les interstices de la maçonnerie. Au-dessus de cette argile, contre le côté Nord du puits, on trouve un blocage de pierres ainsi qu'une couche extrêmement dure, qui pourrait faire penser à un mortier hydraulique : il s'agit en fait d'une cimentation naturelle provoquée par la stagnation des eaux de ruissellement dont l'argile rouge sous-jacente empêchait l'écoulement¹¹.

La datation du puits rectangulaire dans le premier quart du v^e siècle proposée par Fr. Croissant¹² est confirmée par la céramique provenant de la couche d'argile rouge, indissociable de la construction du puits : le matériel le plus récent se situe en effet au tournant du vi^e au v^e siècle.

3. LE PUITS ROND.

3.1. On a achevé cette année la fouille du comblement de la fosse du puits rond. Cette couche se retrouve jusqu'au fond du puits, à la cote — 2,00 dans la partie Sud : le matériel est toujours aussi abondant et tout à fait semblable à celui recueilli l'an dernier. Les monnaies et les timbres amphoriques supplémentaires confirment le *terminus post quem* de 330 pour le comblement et la destruction du puits (*cf.* BCH 109 [1985], p. 877, § 1.2.2). Parmi les autres trouvailles, signalons deux figurines en plomb, ainsi qu'une rondelle en plomb avec l'empreinte d'un type monétaire thasien caractéristique des dernières émissions avant 330 (*fig. 14*).

(10) *Cf.* Fr. CROISSANT, BCH 90 (1966), p. 959-963. Rappelons que la fosse du puits rectangulaire n'a été fouillée que partiellement : sur toute sa surface jusqu'à la cote 1,00 environ en 1965 (Fr. CROISSANT, *loc. cit.*, p. 961) et dans son « compartiment » Sud jusqu'à la cote — 1,00 environ en 1975 (Fr. SALVIAT-J.-J. MAFFRE, BCH 100 [1976], p. 783).

(11) C'est cette couche extrêmement dure que Fr. Croissant avait interprétée comme le sol vierge (*loc. cit.*, p. 961). Le phénomène naturel à l'origine de la formation de cette couche a été reconnu par les géographes G. Sintès et P. Gentelle. Il y a eu apparemment un renforcement des abords Nord du puits (épaisseur de la maçonnerie, extension et profondeur du massif protecteur d'argile imperméable) : peut-être pourrait-on l'expliquer par la nécessité de protéger l'eau de la nappe phréatique, accumulée dans la fosse du puits, des contaminations par le ruissellement le long de la pente, certainement aussi abondant dans l'antiquité qu'aujourd'hui.

(12) Fr. CROISSANT, *loc. cit.*, p. 962.



Fig. 13. — L'autel archaïque ; vue d'ensemble (photo E.F.A.).

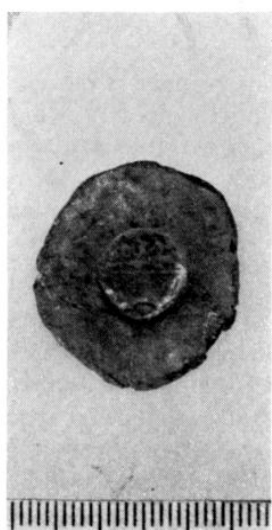


Fig. 14. — Rondelle de plomb avec type monétaire thasien, inv. 85.93.39 (photo E.F.A.).

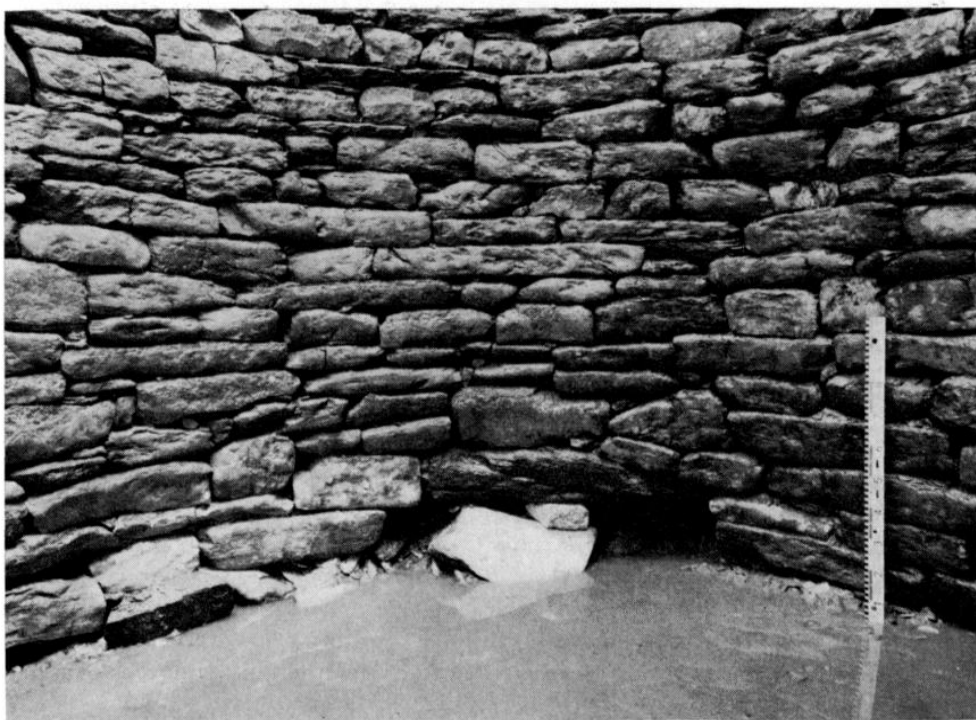


Fig. 15. — Puits rond : maçonnerie du fond de la fosse (photo E.F.A.).

On ne peut que constater l'absence d'une couche d'utilisation suffisamment caractérisée. Au fond du puits, la fouille s'est arrêtée sur une couche compacte d'argile orangée très sableuse contenant quelques petits galets, couche dont le sommet présente une légère pente vers le Sud. La maçonnerie de la fosse a, semble-t-il, été construite sur cette couche, après la pose d'une assise formant une espèce de semelle débordant vers l'intérieur d'une vingtaine de centimètres. Les blocs irréguliers qui la forment présentent entre eux des intervalles variables (fig. 15). Au fond de la fosse, le diamètre maximal est de 3,55 m (pour les autres éléments de description, on se reportera au *BCH* 109 [1985], p. 874, § 1.2.1).

3.2. Le sondage VII, contre la partie occidentale de la superstructure, a permis quelques observations stratigraphiques. Il semble que la couche la plus récente traversée lors du creusement de la fosse soit, comme pour le creusement de celle du puits rectangulaire, le sol archaïque en relation avec l'autel. Au-dessus de ce sol, des remblais de sable surtout, qui viennent contre la fondation de la superstructure et qui devaient supporter le sol de la place autour du puits : ce dernier niveau a malheureusement disparu lors de la ruine en profondeur de la superstructure du puits rond (cf. *BCH* 109 [1985], p. 877, § 1.3.1). Le matériel contenu dans ces remblais confirme une date dans la première moitié du v^e siècle.

4. L'ÉDIFICE RECTANGULAIRE.

4.1. Le démontage partiel de l'égout tardif qui traverse le terrain d'Est en Ouest a permis de fouiller un témoin du remblai intérieur de l'édifice rectangulaire qui a succédé au puits rond. Le matériel contenu d'une part dans la partie en place de ce remblai d'argile rouge et d'autre part dans ses parties perturbées confirme les datations proposées respectivement pour la construction : début de l'époque hellénistique, et la destruction de l'édifice : après le premier quart du v^e siècle de notre ère (cf. *BCH* 109 [1985], p. 877-878, § 1.3.2 et 1.3.3) ; seul le soubassement serait alors resté en place jusqu'à son démontage, qui serait intervenu après 575 (cf. *BCH* 108 [1984], p. 876, § 2.2).

4.2. Parallèlement à la fouille, on a entrepris le classement des éléments architecturaux appartenant à l'édifice rectangulaire. L'aspect de la construction commence ainsi à se préciser : marbre et tuf calcaire¹³ soigneusement stuqué ont, semble-t-il, été utilisés conjointement dans l'élévation ; de nombreux éléments de l'entablement ionique, en marbre, ont été identifiés : bloc de la frise de denticules, nombreux fragments du geison et de tuiles de rive en marbre, ornées de mufles de lions. Signalons que les deux tuiles trouvées dans la fouille des abords Ouest de l'Artémision¹⁴ appartiennent à cette même série. L'existence d'un fronton est assurée.

4.3. Le sondage IV, implanté dans l'angle formé par l'édifice rectangulaire et le puits carré (cf. *BCH* 109 [1985], p. 879, § 2.1), a permis d'établir une chronologie relative pour l'époque tardive :

- un recreusement est intervenu tout autour de l'édifice, dans le courant du III^e siècle de notre ère au plus tôt (cf. *BCH* 109 [1985], p. 879, § 2.1) ;
- le puits carré a été creusé ensuite, le haut de sa maçonnerie appuyé contre le soubassement de l'édifice rectangulaire ;
- ce dernier a été démonté à une date ultérieure et un remblai a été posé sur l'assise de fondation partiellement laissée en place ;
- le puits carré, quant à lui, a été utilisé, semble-t-il, jusqu'à la première destruction de la maison paléochrétienne située au Nord (après ca 575).

Les résultats obtenus lors des campagnes 1984 et 1985 permettent de poser désormais la question des rapports entre l'espace public que nous avons dégagé d'une part — place dont on suit l'évolution de l'époque archaïque jusqu'à sa destruction au Bas-Empire — et l'agora d'autre part. Le rôle d'articulation entre deux espaces publics que joue le Passage des Théores apparaît d'ores et déjà plus clairement.

La fouille ne peut cependant être considérée comme terminée : une campagne de sondages (surtout dans et à l'issue du Passage des Théores) sera encore nécessaire pour établir des relations précises entre nos travaux et ceux menés par nos prédécesseurs et pour répondre à des problèmes ponctuels. D'autre part, la campagne de sondages dans la maison paléochrétienne, remise depuis l'extension de la fouille en 1982, devra impérativement être faite pour résoudre les problèmes de topographie et de chronologie que pose cet ensemble.

(13) Il s'agit d'un tuf parfois appelé « poros » : cf. R. MARTIN, *Thasiaca*, *BCH* Suppl. V (1979), p. 171. C'est dans ce matériau qu'est construit l'édifice « en poros » dans l'angle Nord de l'agora.

(14) Cf. A. JACQUEMIN, *BCH* 105 [1981], p. 944 et fig. 35-36.

4. — Herakleion

par Jacques DES COURTILS et Anne PARIENTE

La campagne de fouilles 1985 s'est déroulée du 15 juillet au 16 août, avec trois équipes d'ouvriers, et la collaboration de Nicoletta Saraga, étudiante à l'Université de Lyon II. Tony Koželj a réalisé relevés et plans.

Les objectifs de cette campagne étaient :

- 1) de terminer l'exploration du « temple A » découvert en 1984, et attribué à la fin du VII^e siècle av. J.-C. (cf. BCH 109 [1985], p. 882-884) ;
- 2) d'effectuer une série de sondages et de nettoyages en vue de préciser l'histoire de l'occupation du site des deux temples successifs.

I) LE « TEMPLE A » :

A. De ce premier temple d'Héraklès, on avait dégagé en 1984 trois angles ainsi que la porte (orientée au Sud). Il restait à dégager l'angle Sud-Est et les parties des murs que l'implantation du « temple B » (« édifice péritère » de M. Launey) laissait accessibles.

1) L'angle Sud-Est était particulièrement ruiné : il ne reste rien de la jonction des murs Sud et Est du « temple A », mais la restitution du plan est assurée (**fig. 16 et 17**). Ces murs reposaient directement sur la surface préalablement arasée du rocher.

2) Nous avons pu aussi dégager, sur une longueur d'environ 1,50 m, la portion centrale du mur Nord, qui était enfouie sous la cella du « temple B », et qui n'a conservé que son parement intérieur, fait d'un assemblage de petits blocs de gneiss calés par des bouchons de marbre, reposant sur une semelle de dalles de gneiss grossièrement équarries (**fig. 18 et 19**). Comme lors des fouilles de l'année précédente, on a pu observer que le parement extérieur avait totalement disparu, ce qui confirmerait qu'il était formé d'orthostates qui ont été récupérés. En aucun endroit, la hauteur conservée n'excède une trentaine de cm.

3) A l'intérieur du « temple A », on n'a découvert cette année aucun trou de poteau supplémentaire, ce qui rend plus difficile encore l'interprétation des trois trous mis au jour en 1984.

4) Le matériel découvert en relation avec les structures du « temple A » est aussi insignifiant que celui de l'année précédente et ne fournit de ce fait aucun indice supplémentaire de datation.

B. L'extérieur du « temple A » :

1) Trois nouveaux trous de poteau sont apparus, devant la portion Est du mur Sud (**fig. 20**). Deux d'entre eux se trouvent à une dizaine de cm du mur, comme celui découvert l'année précédente à gauche de la porte (**fig. 16**), mais le troisième, d'un diamètre supérieur, se trouve à 60 cm du mur, et ne correspond à aucun alignement actuellement repéré.

2) Nous avons entièrement dégagé l'espace compris entre le mur Est du « temple A » et les fondations Est du « péristyle » du « temple B ». Dans le rocher, arasé ici comme ailleurs en vue de la construction du « temple A », avait de plus été creusée une rigole, orientée Nord-Sud, large d'une vingtaine de cm et profonde d'autant, qui se termine au Sud par un large évasement, ce qui définit à l'Est du « temple A » deux zones d'inégale hauteur (**fig. 16**).

Dans toute cette région, la surface du rocher présentait par endroits des traces de combustion. En outre, la zone qui se trouve à l'Est de la rigole nous a livré une abondante quantité de tessons de céramique archaïque, pris dans une couche de sable très fin marron foncé mêlé de charbon de bois et d'ossements de petits animaux. Cette céramique, de provenance diverse (Athènes, Corinthe, Laconie, Chios, Grèce de l'Est) (**fig. 21 et 22**), comprenait deux tessons portant des graffiti, dont un nommant Héraklès. De plus, un grand nombre d'ossements présentent des traces nettes de découpage au couteau. Tout cela témoigne du caractère religieux de ce lieu et renforce l'hypothèse selon laquelle le bâtiment A serait le premier temple d'Héraklès.

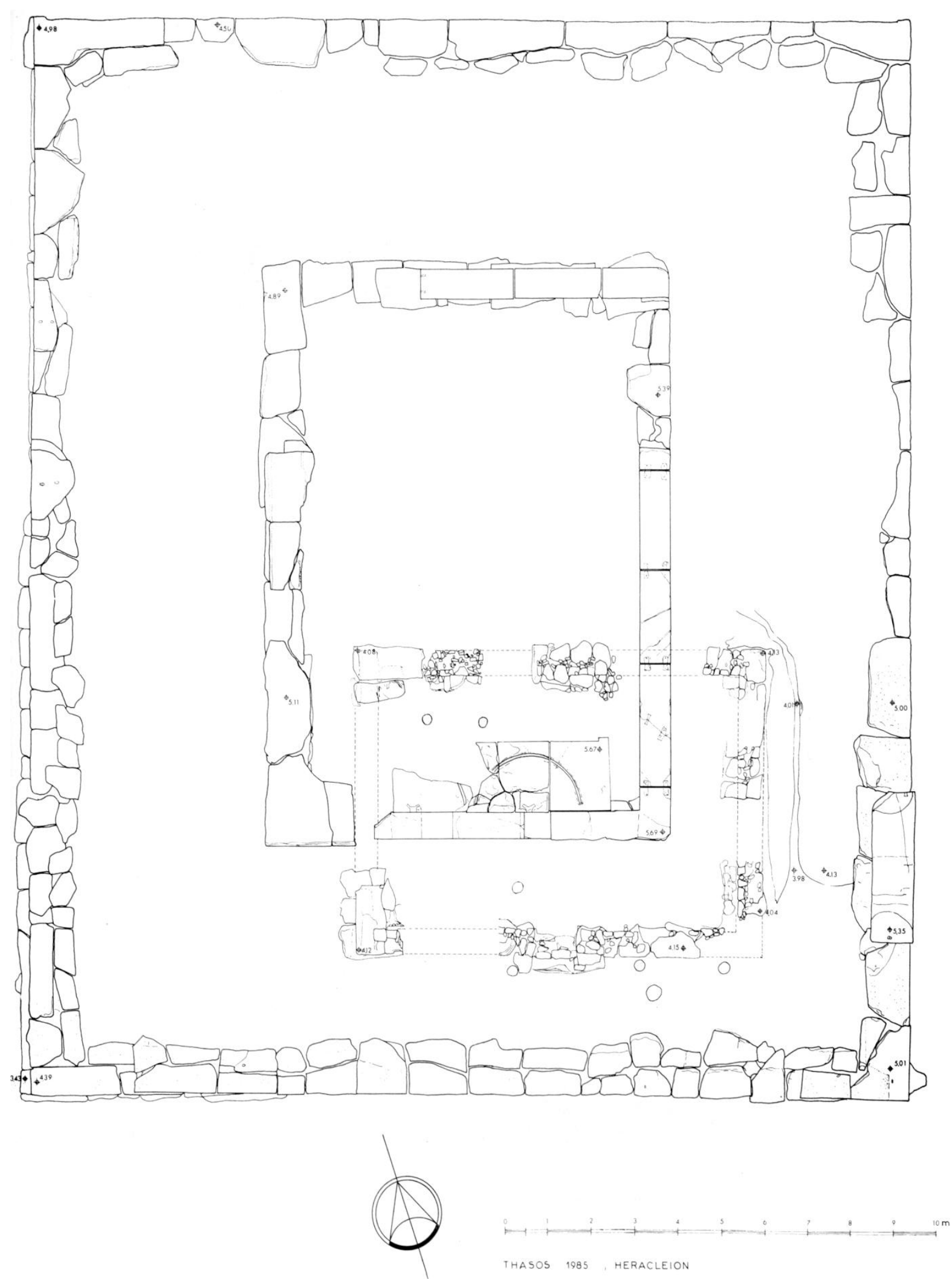


Fig. 16. — Plan des deux temples de l'Herakleion (T. Koželj) 1:125.

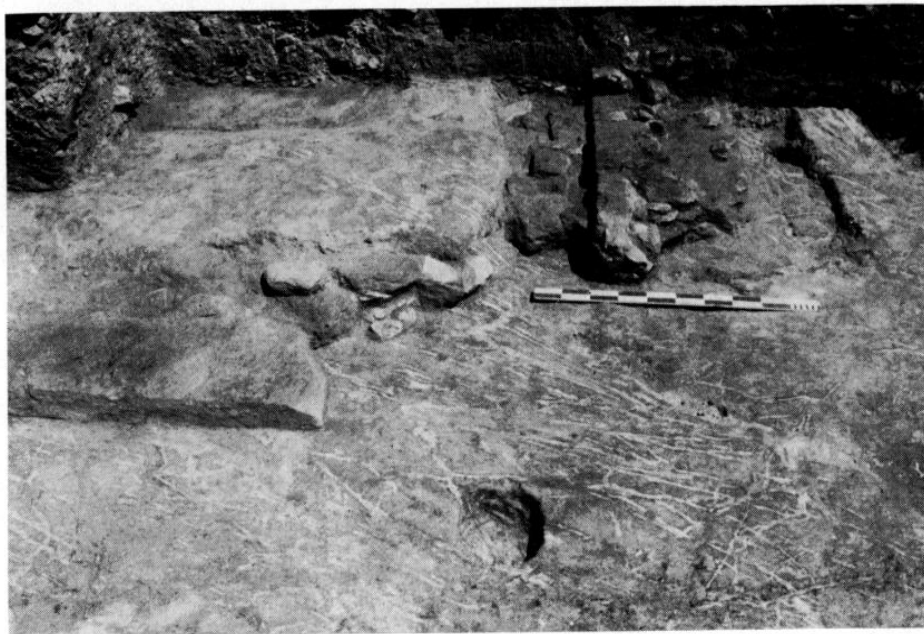


Fig. 17. — Angle Sud-Est du « temple A ».



Fig. 19. — *Id.*, détail du parement intérieur.

← Fig. 18. — Portion du mur Nord du « temple A ».



Fig. 20. — Trous de poteau à l'Est de la porte du « temple A ».

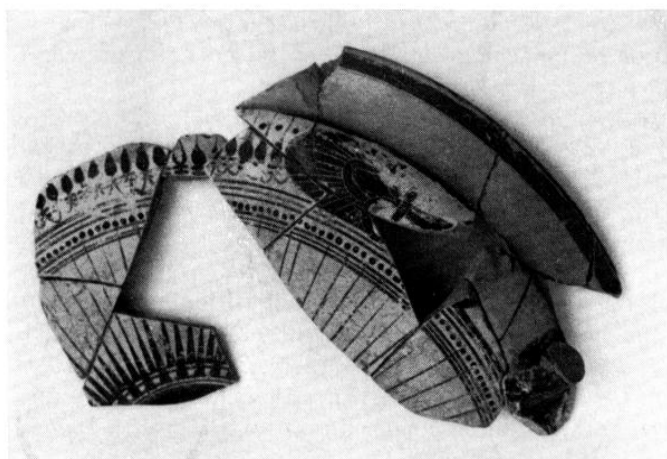


Fig. 21. — Coupe laconienne fragmentaire.

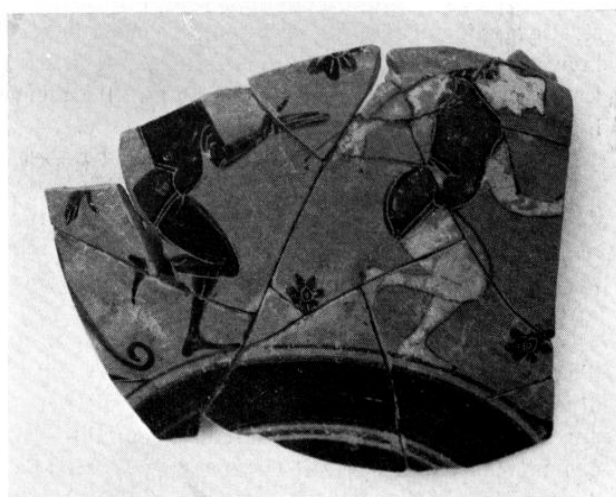


Fig. 22. — Coupe des Comastes fragmentaire.

II) SONDAGES COMPLÉMENTAIRES :

A. Un sondage contre le parement intérieur des fondations de l'angle Nord-Est de la cella du « temple B » — jusqu'au milieu du mur Nord — nous a permis d'établir que :

1) les fondations de la statue de culte (?) signalées par M. Launey (*ET* I, p. 75) ne sont plus en place ; il devait donc s'agir de fondations légères, d'où l'on peut inférer peut-être que la statue et son socle n'étaient pas de grandes dimensions ;

2) cette zone ne présente aucune trace d'occupation pouvant être mise en relation avec le « temple A ».

Nous avons pu en outre étudier la technique de construction des fondations du « temple B », et découvrir, au pied de celles-ci, une série de trous creusés dans le rocher, de forme et de disposition irrégulières, qui ont très probablement servi à installer des systèmes de levage lors de l'édification du deuxième temple (fig. 23). La

stratigraphie confirme les observations faites en 1984 sur le remblayage de ces fondations (cf. BCH 109 [1985], p. 882).

B. Un petit sondage pratiqué au Nord de la cella du « temple B » a révélé des traces de remaniement datant de l'époque romaine et ayant consisté à abaisser le sol de la terrasse où est construit le temple d'environ 1,80 m. L'exiguïté du sondage empêche de fournir de plus amples informations.

C. Un autre sondage, ouvert entre l'angle Nord-Ouest de la terrasse du « temple B » et le mur Ouest du péribole, était destiné à nous permettre de dater la construction de ce dernier. Malheureusement nous n'y avons trouvé que des blocs de marbre de dimensions variées entassés pour constituer une sorte de blocage entre le mur du temple et celui du péribole (fig. 24). A ce dispositif, dont le rôle nous échappe, était associée une céramique du VI^e siècle et du début du V^e siècle av. J.-C.

D. Nous avons pratiqué un sondage entre l'angle Sud-Ouest de la terrasse du temple, l'escalier d'accès au sanctuaire et l'aire dallée au Sud du temple. Le premier résultat a été d'établir que la fondation grossière qui longe le côté Sud de la terrasse du temple se prolonge vers l'Ouest et va rejoindre, en changeant d'appareil, la fondation de l'escalier du sanctuaire (cf. BCH 109 [1985], p. 882). Au Sud de cette fondation ainsi qu'au Nord (dans la partie où elle n'est pas accolée à la fondation de la terrasse), la fouille a traversé plusieurs couches de remblais sableux enfermant par endroits de petits assemblages indistincts de pierrailles (fig. 25 et 26). Les trouvailles ont exclusivement consisté en céramique commune (fragments d'amphores et de coupes en majorité, et quelques fragments de petits vases fermés) attribuable, en première analyse, au VI^e siècle av. J.-C. L'on a aussi découvert les restes d'un foyer sommaire (fond constitué d'éclats de marbre) accompagné de quelques ossements de petits animaux, ainsi qu'un petit nombre de tessons de céramique grise *modelée* : on remarquera d'emblée que ce matériel est très différent de la céramique fine trouvée partout ailleurs dans le sanctuaire lors des fouilles de M. Launey et de nos propres recherches. Il paraît prématuré d'en tirer des conclusions. Ajoutons enfin que ce dernier sondage n'a pas permis de dater la construction de l'escalier du sanctuaire, mais que la stratigraphie suggère une date postérieure à la mise en place des remblais signalés ici, c'est-à-dire au plus tôt la fin du VI^e siècle av. J.-C. Cela est également vrai pour l'aire dallée qui occupe l'espace central du sanctuaire. La fouille n'a malheureusement pas pu être menée à une profondeur satisfaisante en raison de la présence, habituelle à Thasos, d'une nappe phréatique.

E. Le remblayage, à la demande de l'Ephorie, de tous les sondages mentionnés ci-avant a donné l'occasion de procéder à quelques améliorations dans la présentation de la zone du temple : en particulier, nous avons remis en place le seuil monolithique de la cella du « temple B », trouvé à une dizaine de mètres de son emplacement par M. Launey, ainsi qu'un fragment du chambranle gauche (fig. 27).

F. Enfin, le nettoyage de l'« autel à cupules » rupestre a permis d'en préciser la disposition, mais surtout d'en finir définitivement avec le mythe des « cupules » : en effet, nous avons retrouvé un bloc de marbre percé d'un trou carré (fig. 28) qui, déplacé depuis l'époque de la fouille de M. Launey (1934), avait été découvert par ce dernier à l'intérieur d'une des « cupules » (fig. 29). Dès lors il paraîtra légitime d'imaginer que chacune des autres « cupules » était occupée par un bloc de même nature, destiné à caler un poteau de bois. Il faudra donc réviser entièrement l'interprétation de l'ensemble autel/pseudo-cupules.

5. — Le port antique

Une deuxième campagne de fouille du port de guerre de Thasos a eu lieu du 10 au 23 mai 1985. Comme l'année précédente, il s'agissait d'une opération de sauvetage, organisée en collaboration par le Service Grec des Antiquités (Ephorie sous-marine) et l'École. La fouille était dirigée par Aiglai Archontidou et Jean-Yves Empereur. La loi grecque prévoit que les rapports sur les fouilles en collaboration doivent paraître d'abord en grec, dans un périodique grec : un compte rendu des deux premières campagnes est actuellement sous presse.



Fig. 23. — Trous pour l'implantation d'un système de levage (?) (« temple B »).



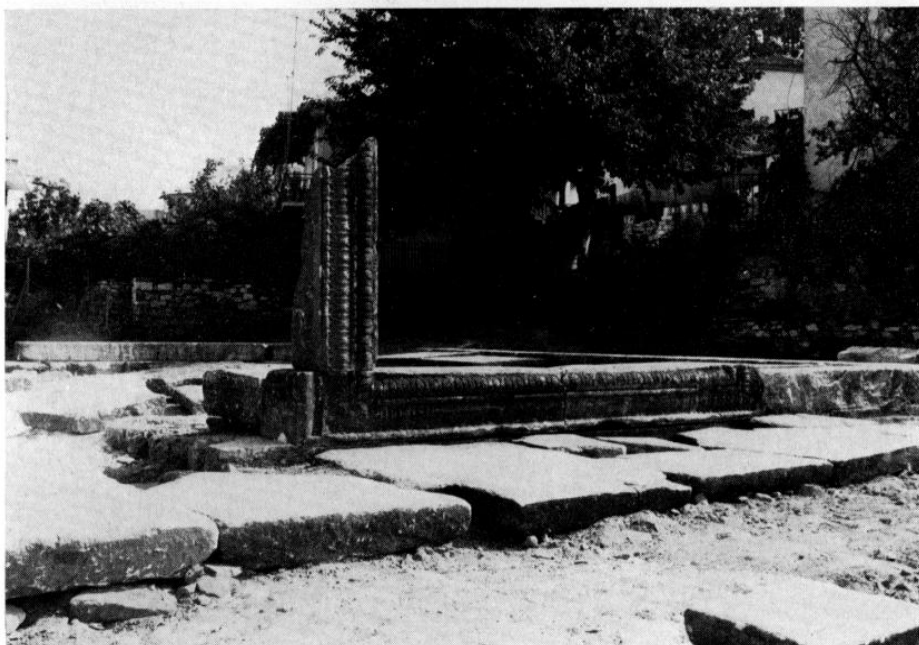
Fig. 24. — Blocage entre le mur Est du « temple B » et le mur du péribole.



Fig. 25. — Fondation au Sud du « temple B ».



Fig. 26. — Couches de remblais sableux avec pierraille au Sud de la fondation.



↑

Fig. 27. — La porte du « temple B » après restauration partielle.



←

Fig. 28. — Bloc de marbre à mortaise carrée.



Fig. 29. — *Idem*, lors de sa découverte dans une « cupule » (cliché EFA. M. Launey).

6. — Kounophia¹⁵

par Michèle BRUNET

L'atelier de fabrication d'amphores et de céramiques commune de Kounophia se situe dans la vallée de Mariès, au Sud-Ouest de l'île, à environ 4 km à l'intérieur des terres. Découvert en avril 1984 par Y. Garlan, il a été fouillé du 22 juillet au 6 août 1985 par Y. Garlan et M. Brunet, assistés de Fr. Alabe, avec 7 ouvriers. T. Koželj est l'auteur des relevés. À l'issue de la fouille, le terrain fut remblayé.

La collecte des timbres amphoriques en surface avait montré que l'atelier avait fonctionné à l'époque du timbrage récent ; le but principal assigné à cette brève campagne de fouille était donc de recueillir, dans les dépotoirs, un maximum d'anses d'amphores timbrées permettant de préciser et d'affiner la chronologie du timbrage céramique dans sa période la plus récente. Les hasards de la fouille nous ont, en outre, conduits à dégager un grand four et trois tombes.

Quatorze sondages ont été implantés sur les deux terrasses du site ; la présence de nombreux pierriers et d'oliviers plantés à des intervalles réduits nous imposait de sérieuses contraintes et explique cette multiplication de sondages de petites dimensions. Deux phases d'occupation ont été reconnues :

- la première correspond à l'atelier, qui fonctionna du début du III^e s. jusqu'au premier quart du II^e s. ;
- après une période d'abandon, la zone du four fut réutilisée comme nécropole.

1. PREMIER ÉTAT, L'ATELIER.

1) Le four.

Au centre de la terrasse supérieure a été mis au jour un four, orienté Nord-Ouest-Sud-Est ; son plan est conforme au type le plus courant : entouré d'un massif carré, il possède une chambre de chauffe piriforme avec un pilier central rond, l'alimentation de l'alandier se faisant par un long couloir étroit (fig. 30). Le diamètre

(15) Conformément à l'extrait de la carte topographique de Thasos au 1/5 000^e, le nom de l'atelier, jusqu'à présent écrit avec l'orthographe Gounophia (cf. *BCH* 109 [1985], p. 885) doit s'orthographier Kounophia.



Fig. 30. — Kounophia, le four.



Fig. 31. — *Ibidem*, sondage G : le dépotoir d'amphores.

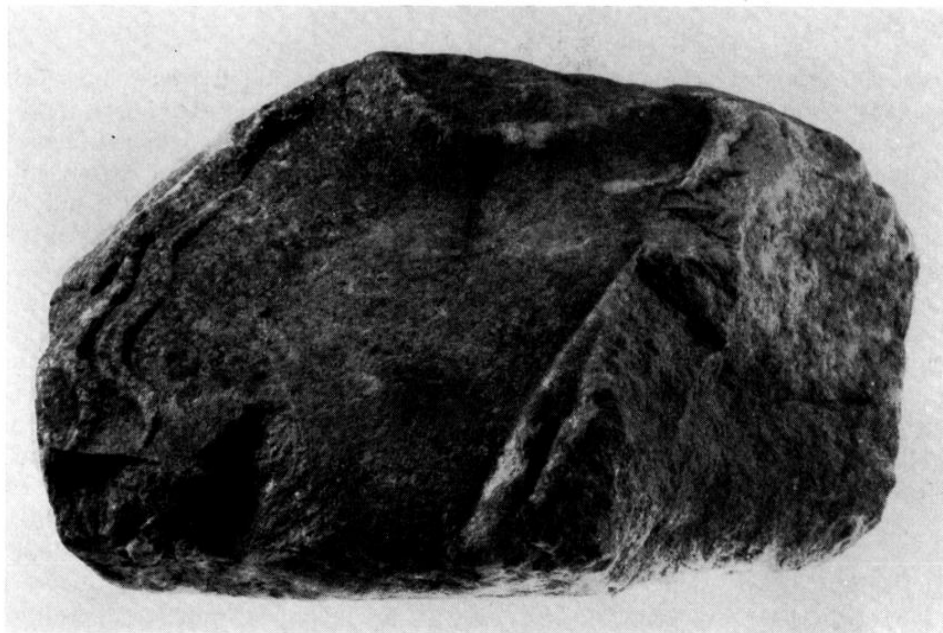


Fig. 32. — *Ibidem*, buste masculin acéphale (photo Ph. Collet).

de la chambre de chauffe était, dans son état primitif, de 2,80 m, mais, au cours de sa période de fonctionnement, le four a été remanié à deux reprises, avant d'être finalement détruit par un incendie, qui provoqua son abandon. Les trois états successifs de la structure se distinguaient nettement sur le pourtour de l'alandier, par la succession de trois parois parementées de tuiles et d'argile cuite, auxquelles correspondaient trois sols d'utilisation, qui furent dégagés en hélice autour du pilier.

2) Les dépotoirs.

Trois dépotoirs principaux ont été localisés et largement explorés, deux dans la partie Ouest du site, le troisième venant s'appuyer contre le mur Est du massif d'entourage du four. Contrairement à ce qui avait été constaté dans les fouilles d'autres ateliers de l'île, ces dépotoirs étaient répartis en extension sur une faible profondeur (fig. 31), le sol naturel étant généralement atteint à 0,60/0,70 m sous la surface. Ils ont livré environ 700 timbres sur anses d'amphores et un échantillonnage de formes caractéristiques de la céramique commune contemporaine, dont l'étude en cours permettra de compléter, pour le III^e siècle, la typologie de la céramique commune thasienne, établie pour le IV^e siècle par Fr. Blondé (cf. *BCII* 109 [1985], pp. 281-344). Les deux dépotoirs Ouest présentaient deux couches de dépôt séparées par une mince couche de terre, et correspondent à la période d'activité la plus ancienne de l'atelier, tandis que le dépotoir à l'Est du four correspond uniquement à la période la plus récente. L'étude des timbres a fourni les noms de 85 éponymes, auxquels il faut ajouter une vingtaine de types non identifiés mais différents, et un ensemble de 16 éponymes connus par ailleurs, qui doivent être fortuitement absents des trouvailles. L'atelier semble donc avoir fonctionné durant au moins 115 ans, qu'il faut placer, en chronologie absolue par recoupement avec les autres ateliers fouillés de l'île, entre le début du III^e siècle et le premier quart du II^e siècle.

II. DEUXIÈME ÉTAT, LES TOMBES.

Trois tombes, alignées perpendiculairement à un axe Nord/Sud, ont été dégagées devant le grand four, où elles avaient été installées, postérieurement à son abandon, dans l'aire de travail située devant l'entrée du couloir d'alimentation. Constructions de bonne qualité, elles sont édifiées sur un même plan et possèdent des dimensions sensiblement comparables : 2,10 m de long sur 1 m de large, pour une hauteur de 1 m. Leur couverture était constituée de plaques de gneiss, une dalle dressée assurant la fermeture de la porte ; aucune des tombes n'avait été violée, mais elles ne contenaient que de pauvres offrandes (quelques fragments de vases communs brûlés, des perles de collier en pâte de verre et une boucle d'oreille en argent). L'existence de cette petite nécropole est vraisemblablement à mettre en relation avec un habitat, d'époque romaine, qui a été repéré dans un bois de résineux, à environ 300 m au Nord du site de l'atelier.

III. TROUVAILLE DE SURFACE.

Dans l'un des nombreux murets qui morcellent le site, a été trouvé un buste masculin acéphale (inv. 3755, fig. 32), qui a manifestement été retaillé, sur les deux faces des bras et sur la face inférieure, pour obtenir un parpaing. Il est en marbre thasien à grains épais et la surface est usée, la partie gauche a été arrachée. Au niveau du cou, sous l'arrachement de la tête, de légers bourrelets sont sensibles au passage du doigt : c'est peut-être la trace des boucles d'une barbe. Le personnage est vêtu d'un himation drapé sur l'épaule gauche, dont la bordure et le départ du second pli sont conservés sur la face antérieure, le long de l'arrachement. Une excroissance dans le marbre, au niveau de la clavicule, peut faire penser que l'himation était noué. L'axe du buste est marqué par la dépression de la trachée ; sur l'épaule droite, descend une longue mèche de cheveux ondulée, unique à son départ, se subdivisant en trois mèches sur la poitrine. Sur la face postérieure, on retrouve l'himation barrant en biais le dos, formant trois plis principaux séparés en plis internes moins creusés. On pourrait voir un parallèle à cette sculpture locale, dans le buste d'homme barbu de la collection Papageorgiou, cf. BCH 97 (1973), p. 150 n° 5.

La fouille, le catalogue des timbres de l'atelier et la typologie de la céramique commune seront publiés dans un prochain BCH.

7. — Phari

L'Ephorie de Kavala et l'École française d'Athènes ont entrepris en collaboration cette année la fouille d'un atelier de production de céramique fine et commune situé à Phari, au Sud-Ouest de l'île de Thasos. La campagne a duré du 17 au 29 juin. Catherine Péristeri, Francine Blondé et Jacques Y. Perreault ont assuré la direction du chantier et Michèle Brunet a réalisé une prospection systématique des environs du site. Les résultats en seront prochainement publiés dans les *Αρχαιολογικά Ανάλεκτα εξ Αθηνών*.

8. — Carte archéologique

par Michèle BRUNET

Un programme de collaboration pour l'établissement de la carte archéologique de Thasos a été conclu entre l'Ephorie des Antiquités classiques de Kavala (II. KOUKOULI, Z. BONIAS, C. PÉRISTERI), et l'École Française (M. BRUNET, Y. GARLAN, B. HOLTZMANN). L'entreprise vise à recenser l'ensemble des traces d'occupation et d'activités humaines dans le territoire insulaire de la cité antique, de la fondation de la colonie par les Pariens jusqu'au VII^e siècle après J.-C., et à les replacer, pour en comprendre la fonction, dans leur environnement géographique ; dans cette optique, des géographes français (P. GENTELLE, G. SINTES, S. MIQUEL) et grec (M. PSILOVIKOS) ont été chargés d'étudier le milieu naturel de l'île et les modifications qu'il a pu subir depuis l'Antiquité.

La première campagne de prospection intensive s'est déroulée en septembre 1985, dans les communes de Potamia et de Kinyra ; elle a déjà permis d'enrichir le catalogue des vestiges connus, dont la dernière mise à jour publiée remonte à 1930 (A. BON, BCH 54 [1930], pp. 147-194).

DÉLOS

A Délos, l'étude du matériel a progressé en 1985 grâce aux séjours de Christian Le Roy (stucs muraux) ; d'Ulpiano Bezerra de Meneses (peintures murales) ; de Marie-Françoise Boussac (sceaux) ; d'Hervé Duchêne (installation portuaires).

Les relevés d'architecture ont été assurés par Philippe Fraisse ; les dessins d'objets par Nicos Sigalas ; les photographies par Philippe Collet ; la restauration par Gianpaolo Nadalini.